

RÉOUVERTURE DES COURTS DE TENNIS

LES REGLES DE BASE PAR TEMPS DE COVID-19

SUITE AUX DÉCISIONS DU CONSEIL FÉDÉRAL ANNONCÉES LE 29 AVRIL 2020, SWISSTENNIS A ÉDICTÉ DES DIRECTIVES EN MATIÈRE DE COMPORTEMENT AVANT, PENDANT ET APRÈS VOTRE ENTRAÎNEMENT, CONFORMÉMENT À LA RÉGLEMENTATION COVID-19.

MERCI DE RESPECTER SCRUPULEUSEMENT LES DIFFÉRENTS POINTS MENTIONNÉS. NOUS VOUS RAPPELONS QU'IL EST ÉGALEMENT OBLIGATOIRE DE PRENDRE CONNAISSANCE DU [PLAN DE PROTECTION](#) DU TC FLEURIER QUI DONNE PLUS DE PRÉCISIONS SUR CES MESURES.

POUR TOUTE QUESTION RELATIVE AUX MESURES DE SÉCURITÉ LIÉES À LA PANDÉMIE, MERCI DE PRENDRE CONTACT AVEC NOTRE REPRÉSENTANT COVID-19

YAN FURER | 079 629 74 56 |
YAN.FURER@BCN.CH

1. Tout rassemblement de plus de cinq personnes est interdit.
2. Respectez les règles d'éloignement social : distance minimale de 2 mètres, pas de contact physique.
3. Jouez en simple ! Les doubles sont interdits pour le moment (excepté les personnes vivant dans le même foyer)
4. N'entrez pas sur les courts plus de 5 minutes avant l'heure prévue et quittez-les au plus tard 5 minutes après la fin du temps de jeu.
5. Aucun spectateur n'est admis à proximité des courts.
6. Lavez-vous les mains avant et après le jeu, avec du savon ou un gel hydroalcoolique.
7. Désinfectez toute surface et tout matériel que vous touchez.
8. Amenez vos propres balles. Évitez de toucher avec la main les balles de quelqu'un d'autre. On ne sert qu'avec ses propres balles. On peut redonner au partenaire ses balles avec le pied ou la raquette.
9. Renoncez à la poignée de mains de fin de partie.
10. Il est interdit de pénétrer sur les courts sans s'être inscrit dans le système de réservation.
11. L'usurpation d'identité est interdite et sera sanctionnée.
12. Les locations ou invitations ne sont pas autorisées.
13. Les personnes présentant des symptômes de maladie ne sont pas autorisées à participer à des jeux ou à des entraînements.
14. Les personnes vulnérables se conforment [aux consignes de l'OFSP](#) : elles évitent les contacts personnels et restent chez elles autant que possible.

DISTANCE SOCIALE

HYGIÈNE

TRACABILITÉ

PROTECTION DES PERSONNES